

PRAP 2S – Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans le secteur Sanitaire et Social

La formation "PRAP 2S ALM : Prévention des Risques liés à l'Activité Physique – Sanitaire et Social Accompagnement à La Mobilité" est destinée au personnel des secteurs médico-sociaux et sanitaires étant amené à réaliser de la manutention de personnes. Elle vise, entre autres, à savoir identifier les risques et comprendre l'intérêt de la prévention.

Objectifs

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

Public concerné et pré-requis

- Les prérequis stagiaires : Aucun prérequis nécessaire
- Prérequis établissement : Le dirigeant ou la personne ayant délégation de pouvoir, doit avoir les compétences requises en management santé et sécurité. Constitution d'un groupe pilote et comité de pilotage. L'établissement doit s'engager dans une démarche de prévention Toute personne ayant des activités de soins et d'aide en établissement spécialisé ou en maison de retraite Ehpad.

Programme

- Les atteintes à la santé liées à l'activité physique professionnelle,
- Les enjeux sociaux et économiques et les enjeux de l'accompagnement
- Les acteurs internes et externes de la prévention
- La place de l'activité physique dans le travail,
- Les principes de la prévention des risques
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur,
- Les facteurs de risque
- La description de l'activité de travail et repérage des situations pouvant nuire à la santé du participant :
- La notion de déterminant,

- L'analyse, dans sa situation de travail, des déterminants et de son activité physique.
- Les aides techniques à la manutention au regard des situations d'accompagnement
- Les limites des principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- L'évaluation du potentiel de la personne soignée ou aidée afin de la faire participer au maximum de ses possibilités,
- Règles à respecter dans la mise en œuvre des techniques de manutention,
- Déplacements naturels du patient,
- Proposition d'amélioration

Votre intervenant

- Formateur PRAP 2S certifié par l'INRS en ordre de validation et ayant suivi le module complémentaire ALM.

Notre démarche pédagogique

Les méthodes pédagogiques alternent :

- Heuristique : questionnement/brainstorming découverte par réalisation
 - Démonstratif : apports théoriques ou méthodologiques
 - Applicatif : exercices d'application, études de cas concrets (films, photos, écrits), analyse d'une situation personnelle de travail, exercices mises en situation.
-
- Le questionnement heuristique est très court, les éléments qui en sont issus sont réutilisés dans la partie démonstrative. La partie démonstrative permet de cadrer les connaissances et d'apporter les éléments indispensables à retenir. Les exercices applicatifs permettent d'intégrer les apports dans la pratique et de les assimiler. Suite à la pandémie de Covid19, Forma Santé appliquera les recommandations du gouvernement/ l'INRS/ ARS ...

Moyens techniques

- L'ensemble du matériel nécessaire au bon déroulement de la formation est fourni par Forma Santé.

Le + de la formation

Cette formation prend appui sur des mises en situation avec utilisation du matériel de manutention.

Livrables

- Memento formation.
- Un certificat de réalisation est délivré aux participants.

Evaluation

- L'évaluation utilisée pour la validation, est celle défini par l'INS à l'aide des épreuves certificative défini dans le document de référence V9-01/2021.
Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives peuvent prétendre à l'obtention du certificat d'acteur PRAP2S Version ALM.
- L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation, à l'aide de techniques et outils choisis par l'intervenant.
- La satisfaction des participants est évaluée à l'aide d'un questionnaire et par un « tour de table ».
- Une formation maintien et actualisation des compétences (MAC) doit avoir lieu avec un intervalle maximal de 24 mois.

Pourquoi choisir Forma Santé ?

Un taux de satisfaction de 93,55% pour nos formations continues auprès des professionnels intervenant à domicile.

[Demande de contact](#)

Dernière modification le 26 septembre 2024 à 10h04